

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

mardi 7 août 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Le faussaire Ratzinger n'a pas berné l'abbé Belmont Mise en perspective du discrédit de Mgr Fellay

Texte de l'abbé Belmont rejetant le *Motu Proprio* et notre commentaire mettant en perspective cette opération de séduction, de « pseudo-*restauration* » du Machiavel bavarois Ratzinger, le falsificateur de Fatima¹

L'ABBE BELMONT FUSTIGE LE MANQUE DE PRUDENCE ET L'ABSENCE DE REGARD DE FOI DE MGR FELLAY FACE AU MOTU

L'abbé Belmont fustige la réaction précipitée, digne d'un vulgaire politicien de la société contemporaine, et qui fut celle de Mgr Fellay face au *Motu Proprio* :

« Si nous voulons réagir selon la sainte volonté de Dieu, si donc nous voulons porter sur cet événement un regard de prudence surnaturelle, il nous faut d'abord examiner ces textes au regard de la foi catholique, car la prudence chrétienne est fondée sur la vertu théologique de foi qui lui assigne sa fin et constitue son critère décisif.

Malheureusement, ce regard de foi a souvent été absent dans les réactions qui se sont manifestées çà et là. De téméraires Te Deum n'ont que trop clairement manifesté qu'on cède à la funeste habitude de considérer l'Église comme une société humaine de même nature que toutes les autres, régie par les mêmes lois et principes. Une espèce de sociologie de l'Église obscurcit la foi théologique. » Abbé Belmont

Mgr Fellay, **bien qu'ayant reçu une semaine à l'avance le texte inacceptable du *Motu Proprio***, en ne prenant pas le temps de l'analyser, **en se refusant à le diffuser aux clercs et aux fidèles, tout en leur intimant l'ordre, au nom d'un appel impudent à leur obéissance, de faire chanter aux fidèle le *Te Deum* pour la publication le 7 juillet 2007 de ce texte insupportable pour la Foi catholique, s'est comporté comme le font les politiciens avides de pouvoir et prêts à sacrifier les principes pour ne briller que par leur docilité aux maîtres qu'ils se choisissent.**

¹ http://www.virgo-maria.org/D-3eme_secret_de_Fatima/index_3em_secret_de_Fatima.htm

Assurément, la réaction de Mgr Fellay et du petit clan des infiltrés modernistes qui l'entourent ne fut pas une réaction catholique, elle ne fut pas celle d'un « **regard de foi** », elle ne fut pas guidée par la « **vertu théologique de foi** » ; ils ont agi à l'opposé exactement de la prudence, de la lenteur toute chrétienne qui étaient celles de Mgr Lefebvre.

Mgr Fellay et « **ses conseils** » ont voulu agir à l'image des hommes politiques d'aujourd'hui, dont ils adoptent désormais la posture médiatique au sourire permanent et le langage vide et pauvre qui ne parle plus au cœur des catholiques comme savait si bien le faire Mgr Lefebvre et qui faisait que le prélat était aimé des fidèles comme un véritable pasteur.

Mgr Lefebvre attirait, c'est indéniable, et par ses enregistrements audiophoniques conservés, attire toujours l'affection des fidèles « **qui reconnaissent sa voix** », comme le dit l'Évangile. Il parlait en évêque, en Prince de l'Église, il parlait le langage de la Foi, et il n'a jamais rien caché à personne de ses relations avec Rome tant il en connaissait les enjeux et la gravité.

Mgr Lefebvre n'a jamais considéré que les « **relations avec Rome** » seraient une chose « **trop sérieuse pour être partagée avec les laïcs** », bien au contraire, il savait toujours sur ce sujet consulter au préalable des laïcs expérimentés et solliciter paternellement leurs avis confiants. Jamais il ne prenait définitivement sa décision avant d'avoir recueilli soigneusement leurs avis.

Mais il est vrai que Mgr Lefebvre n'a jamais AUCUNEMENT convoité **ni la pourpre cardinalice de l'Église conciliaire ni le titre de Patriarche Tridentin.**

MGR FELLAY SE JUSTIFIE PAR DES TERMES DE POLITICIENS ET RAISONNE EN TERMES DE « RAPPORTS DE FORCE » AU SEIN DE L'ÉGLISE CONCILIAIRE

L'abbé Belmont a mis le doigt sur ce qui est inacceptable dans le comportement et les écrits de Mgr Fellay et du petit clan moderniste qui a pris la FSSPX en otage : **le raisonnement de politiciens cléricaux, tous imprégnés dans leur tête de l'esprit moderniste de l'Église conciliaire** :

*« Si nous étions dans une famille, une entreprise ou une société politique en proie à l'anarchie ou à la débandade, on ne pourrait qu'applaudir à l'habileté, on pourrait se réjouir que les actes de Benoît XVI aillent « dans le bon sens » et qu'ils sont au maximum du possible, qu'ils augurent d'une suite encore plus favorable, **qu'ils vont changer les rapports de force**, qu'ils vont réveiller l'amour de la tradition chez le bon peuple chrétien... Peut-être (?) ».*

Quand il s'agit de l'Église de Jésus-Christ, cela est impossible : si elle est aussi une société humaine, l'Église est d'abord le Corps mystique de Jésus-Christ, ***la société de la vérité intégrale, l'offrante du Sacrifice parfait, le fidèle ministre de la loi divine.***

En son sein, l'erreur ne peut trouver refuge, le simulacre n'a pas droit de cité, tout ce qui est inspiré par l'esprit de l'hérésie ou du schisme doit être rejeté sans appel. Agir autrement est incompatible avec sa mission, avec sa constitution, avec son autorité suprême qui est Jésus-Christ » » Abbé Belmont

Mgr Fellay nous présente l'Église catholique comme un parti politique, c'est un peu le parti socialiste avec ses courants et ses « **éléphants** ».

Dès lors, au nom de la Tradition, il nous faudrait favoriser le courant « **restaurationniste** » et ses partisans, et aider le « **bon Pape Benoît** » et son « **éléphant** » Castrillon Hoyos qui voudraient tant faire pour la Tradition mais qui ne peuvent pas, entourés qu'ils sont par les « **méchants évêques** ».

Aussi, comme l'écrivent Mgr Fellay et l'abbé Lorans, le « **bon Pape Benoît** » et ses « **bons éléphants** » ont-ils diffusée une lettre aux « **méchants évêques** » qui ne serait que purement « **politique** » afin de les calmer en leur donnant le change sur leurs réelles intentions, en paraissant ainsi leur faire des concessions, mais ce ne serait là qu'un jeu purement tactique qui ne viserait en réalité qu'à leur faire accepter en les trompant, le « **bon texte du Motu Proprio** », à « **leur faire avaler la pilule du bon Motu** ».

C'est vraiment là persister, désormais très sottement, à prendre les fidèles et les clercs pour des analphabètes ou des imbéciles.

Et voilà que face à ce courant de la pseudo-« *restauration* » de l'abbé apostat Ratzinger, le faussaire de Fatima, se découvre enfin « *l'ennemi* », le courant « *progressiste* », où un « *méchant éléphant* » comme le '*cardinal*' Martini voudrait bloquer le « *bon Pape Benoît* » dans son grand oeuvre.

Une telle vision des choses aussi naturaliste de l'Eglise et aussi enfantine, est celle-là même qu'un abbé Barthe ou qu'un abbé Celier, viennent nous distiller depuis des années et surtout depuis la sortie de l'ombre de l'abbé apostat Ratzinger qui le 19 avril 2005 a pris les rênes de la fausse Eglise, de cette Eglise conciliaire au clergé invalide.

C'est donc chez l'architecte de la mutinerie de 2004 ou chez le lecteur de Jim Morrison que Mgr Fellay est allé puiser les arguments qu'il sert aujourd'hui aux fidèles pour leur faire accueillir ce *Motu* insupportable à la Foi catholique et à son culte de latrerie bientôt bimillénaire ?

Promouvoir **une telle conception de l'Eglise n'est pas catholique.**

D'ailleurs, immédiatement les conclusions suivent et **la logique s'impose implacablement à Mgr Fellay : le combat doctrinal est relégué en arrière-plan si ce n'est aux oubliettes**, le supérieur de la FSSPX intimant, alors que l'article 1 du *Motu proprio* est si théologiquement inacceptable, que celui-ci soit salué par les chants du *Te Deum* et du *Magnificat*.

Cette attitude de Mgr Fellay depuis le 7 juillet 2007 a marqué la perte du crédit qui lui restait, et a achevé de ruiner son autorité.

Maintenant qu'ils découvrent le texte réel du *Motu Proprio* et les commentaires avisés qui circulent, les clercs et **les fidèles comprennent que Mgr Fellay a voulu se jouer d'eux par l'ordre de chanter le *Te Deum* pour ce texte inadmissible pour un catholique**, et leur faire accepter l'inacceptable : **la mise en équivalence théologique et liturgique du rite irréformable de Saint Pie V et du rite maçonnico-protestant fabriqué par Montini-Bugnini. : -DomBotte en 1969 pour le remplacer, et qui le remplace en effet depuis bientôt quarante ans dans l'église conciliaire apostate, dont les prêtres sont désormais dépourvus de tout pouvoir sacrificiel et sacramentel.**

Ils comprennent aussi que Ratzinger s'est joué de Mgr Fellay en lui '*vendant*' une '*libéralisation du rite de Saint Pie V*' alors qu'il s'agit, d'un point de vue juridique, ni plus ni moins que **d'une abrogation** (masquée) de la bulle *Quo Primum* de Saint Pie V.

Et Mgr Fellay est tombé avec enthousiasme dans le panneau.

Une telle naïveté chez le successeur de Mgr Lefebvre ne laisse pas de surprendre. Et Mgr Fellay a eu le texte en main pendant sept jours avant qu'il ne devienne public !

La question des déficiences théologiques de Mgr Fellay ainsi que de celles des '*théologiens d'opérette*' dont il s'est entouré, et qui n'ont rien vu de ce piège pendant sept jours (!?), aggravent plus encore le discrédit qui s'abat sur l'évêque de Menzingen : de telles lacunes, qui s'ajoutent aux propos insupportables pour la Foi catholique qui lui sont prêtés par *Donec Ponam* (« *Validité sacramentelle probable des ordinations conciliaires* », « *prêtres a priori valides* », toutes propositions expressément condamnées dans les termes par le Magistère pontifical infallible de plusieurs Papes²), suscitent nombre d'interrogations sur la qualification du chef de la FSSPX et **son aptitude à sceller le destin de l'oeuvre de sauvegarde du Sacerdoce et du Sacrifice catholiques authentiques fondée par Mgr Marcel Lefebvre en 1970, « pour constituer, selon la Providence, l'« Arche de Salut » du Sacerdoce et du Sacrifice catholiques de Melchisédech** » (cf. préface **écrite en 1990** par Mgr Lefebvre aux statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X cf. lettre ouverte des fidèles catholiques du 10 octobre 2006 aux quatre évêques de la FSSPX placée en tête de ce message).

DEPUIS LE PELERINAGE DE 2000 A ROME, UNE ACTION TOUT AZIMUT DANS LA FSSPX POUR FAIRE CESSER LE COMBAT CONTRE LA ROME APOSTATE

Mgr Lefebvre n'aurait certainement pas agi ainsi. Placé face à ses responsabilités, **il a choisi la sauvegarde de la Foi et du Sacerdoce catholiques en sacrant en 1988 les quatre évêques de la FSSPX, dont l'actuel Mgr Bernard Fellay, selon le rite épiscopal catholique immémorial supprimé par Bugnini. : -DomBotte-**

² Cf. www.rore-sanctifica.org

Lécuyer-Montini Paul VI, ce qui lui valut d'être « *excommunié* », avec les quatre nouveaux évêques, par les apostats Mgr Wojtyla et l'abbé Ratzinger (cf. lettre ouverte des fidèles catholiques du 10 octobre 2006 aux quatre évêques de la FSSPX placée en tête de ce message).

Qu'aurait fait Mgr Fellay à sa place ? Il aurait assurément accepté de rallier après avoir négocié une situation confortable au sein de l'Eglise conciliaire.

Mgr Fellay n'aurait jamais effectué les sacres de 1988 ! Et toute l'orientation suivie par lui-même et par le petit clan moderniste de la FSSPX vise, depuis le pèlerinage du Jubilé de l'an 2000, à effacer ces sacres épiscopaux sacramentellement valides de 1988, en négociant, en contrepartie, des places honorifiques et privilégiées au sein de l'Eglise conciliaire apostate pour prix de leur trahison et de leur apostasie. ' *A quoi bon le salut des âmes et la sauvegarde du Sacerdoce sacramentellement valide, à quoi bon les ennuis et les persécutions pour la Foi ! Espérons et déjà réjouissons-nous mes Frères, « la vigne est à nous » !*'

De fait par leurs actes pertinaces, ils reprennent à leur compte le cri de victoire démoniaque des « *Vignerons homicides* » dans la dernière parabole de Notre Seigneur Jésus-Christ avant que ne commence sa Passion, telle que rapportée et expliquée par les trois évangiles synoptiques : « *Jetons Le dehors, ET LA VIGNE EST A NOUS !* ».

Telle semble être devenue depuis 2000, la devise de cette camarilla qui accumule mensonge sur tromperie pour tenter de créer parmi les clercs l'illusion d'une pseudo-« *restauration* » qui justifierait moralement leur signature et leur ralliement-apostasie. **Car, dans leur avidité de respectabilité et d'honneurs, de confort et de tranquillité, ils ont mauvaise conscience, ils cherchent à donner une apparence honnête à leur forfait. C'est dans ce but qu'ils ont repris à leur compte la politique suicidaire des « deux préalables », qui leur a été suggérée par l'abbé Aulagnier, le naufrageur de Campos, l'œuvre de préservation de Mgr Castro-Mayer, co-consécrateur de Mgr Fellay en 1988, politique qui leur permet d'habiller en « *victoire* » ce qui n'est rien d'autre qu'une désertion honteuse.**

« *C'est toujours à son détriment que l'on sort de l'ambiguïté* » écrit le cardinal de Retz, non en homme de Dieu, mais en politique habile qu'il était, et, Mgr Fellay et le petit clan qui ont voulu se placer délibérément sur le terrain du politique et non plus sur celui de la théologie et de la Foi, subissent aujourd'hui cette même loi.

Voici maintenant sept années qu'ils ont entretenu l'ambiguïté, mais Ratzinger passant désormais à l'action, les pensées secrètes, qu'échangeaient ces clercs dans la pénombre des rencontres du G.R.E.C. ou des bureaux de Menzingen, viennent aujourd'hui en pleine lumière et sont démasquées.

Il est vain de vouloir indéfiniment tromper les clercs et les fidèles par des déclarations contradictoires ('*oui et non*'), les ambitions humaines qui les motivent finissent par transparaître et **les *Te Deum* du 8 juillet auront été fatals à cette équipe ; ils en auront clairement dévoilé les objectifs et l'ampleur des renoncements, pour ne pas dire les reniements, auxquels elle se montre aujourd'hui prête à consentir.**

Mais la nature humaine, notamment cléricale, est ainsi faite, que le renoncement à ce qui en fonde la mission ne peut être motivé que par des mobiles peu avouables et directement inspiré de l'esprit du monde.

Notre Seigneur nous a enseigné sur ce sujet, et il a démasqué ces motifs chez les pharisiens et les Sadducéens qui lui ont, de ce fait, voué dès lors une haine inextinguible. Ils auront été ainsi les artisans d'iniquité de Son divin Sacrifice qui, en dépit de leur méchanceté, nous a valu la Rédemption de nos péchés.

Le Sanhédrin du Grand-Prêtre Caïphe se serait-il transporté à Menzingen, pour inspirer désormais, une répétition de l'occurrence d'il y a deux mille ans, de la parabole des « *Vignerons homicides* » ?

Le même refus de la vérité par les sophismes menteurs matraqués à l'encan, la même prétention inique à décider du bien et du salut des âmes en lieu et place des principaux intéressés, la même collaboration à la justification de l'œuvre mortifère de destruction du Sacerdoce de Melchisedech, **tous ces éléments paraissent rejouer sous nos yeux la même scène parabolique du jugement de la prévarication des clercs par Dieu.**

Et 2000 ans plus tard, ces avidités humaines et terrestres viennent se fracasser sur la pierre d'angle rejetée par les bâtisseurs de l'Eglise conciliaire : **Notre Seigneur Jésus-Christ et son Sacerdoce Sacrificiel et Royal.**

Mais les clercs courageux, soutenus par les fidèles et leurs familles n'ont pas lutté et fait des sacrifices pendant quarante années pour travailler à assurer des situations dorées dans l'Eglise conciliaire à ce petit clan et à Mgr Fellay.

Les fidèles et les clercs ont suivi et soutenu Mgr Lefebvre parce qu'ils le voyaient mener un combat d'évêque catholique pour la Foi catholique, parce que celui-ci a rejeté de plus en plus clairement à la fin de sa vie, la Rome apostate et moderniste, la Rome des « *antichrists* » ainsi qu'il l'appelle lui-même dans sa lettre de mission aux quatre évêques (cf. lettre ouverte des fidèles catholiques du 10 octobre 2006 aux quatre évêques de la FSSPX placée en tête de ce message). Parce qu'il a su rejeter les pièges et les séductions de serpent de la pseudo-« *restauration* » de l'abbé apostat Ratzinger qui est, depuis sa prise de fonction en 1982, devenu et resté le PIRE ENNEMI DE MGR LEFEBVRE ET DE LA FSSPX.

Et les fleurs rhétoriques que Ratzinger semblent aujourd'hui venir jeter sur la tombe de Mgr Lefebvre ne sont qu'une séduction de plus, dont il espère que la naïveté des clercs et des fidèles de la FSSPX, lui procurera le plaisir et la satisfaction d'une victoire posthume sur l'œuvre Sacerdotale, dernier bastion mondialement organisé du Sacerdoce et du Sacrifice sacramentellement valides de Melchisédech, de celui qu'il a tant combattu.

Aujourd'hui nous savons que des abbés, au sein de la FSSPX, n'hésitent plus à dénoncer en chaire l'imposture du *Motu Proprio*, ce qui signifie qu'il ont compris que tout cela manifestait un abandon éhonté du combat de Mgr Lefebvre et qui de plus **leur est imposé par la terreur du 'religieusement correct' que fait régner le petit clan moderniste à la tête de la FSSPX.**

Nous savons aussi que des familles se rencontrent, lisent ensemble et commentent le texte réel du *Motu proprio* qu'on espérait leur cacher, échangent les informations qui leur sont occultées, les arguments qu'on leur dissimulent et se coordonnent pour combattre afin de ne pas perdre le fruit de quarante années de combat opiniâtre.

DEUX PERSONNAGES (L'EVEQUE APOSTAT MONTINI ET L'ABBE APOSTAT RATZINGER) DOMINENT LA REVOLUTION CONCILIAIRE QUI DURE DEPUIS 49 ANS.

Mgr. Roncalli-JeanXXIII, l'initié Rose+Croix (père du Missel de 1962), fut le fondateur de l'Eglise conciliaire, son premier faux pape.

Mgr. Wojtyla-Jean-Paul II fut le VRP de la révolution conciliaire de Montini-PaulVI dans le monde.

Mgr. Luciani-Jean-Paul Ier fut, selon le livre de David Yallop³ « *Au nom de Dieu* » (1984), assassiné le 28 septembre 1978, 33 jours après son élection, pour avoir manqué de docilité aux plans maçonniques.

Il reste deux faux papes conciliaires majeurs que l'on peut qualifier d'« *architectes* » de l'Eglise conciliaire, la « *Bête de la Terre* », cette créature annoncée par le chapitre XIII du livre de l'Apocalypse :

- **Mgr. Montini-Paul VI** qui fut le destructeur de l'Eglise catholique, l'architecte de sa première métamorphose de l'Eglise catholique, l'homme du SOLVE, le serviteur de Satan qui a organisé, par le concile Vatican II, le culte de l'homme en lieu et place du culte catholique, il installa l'« *œcuménisme* » comme finalité de l'Eglise catholique, **il imposa la révolution liturgique de Bugnini. : -DomBotte-Lécuyer, et il supprima ainsi les véritables sacrements catholiques dans le rite latin et instaura des Ordres et des sacrements invalides, coupant ainsi par la destruction du Sacerdoce sacramentellement valide, pour les clercs et les fidèles catholiques, les canaux ordinaire de la Grâce.** Il fonda les bases du « *dialogue* » « *œcuménique* » conciliaire.
- L'abbé Ratzinger-Benoît XVI qui est, pour reprendre l'expression du professeur Regazzoni, doublement le « *témoin de la métamorphose* » de l'Eglise au moment du concile Vatican II, et « *l'architecte de la métamorphose de l'Eglise* » depuis 1982, par la réalisation des **premiers buts de l'«œcuménisme» : la réunion avec les Anglicans sur le point d'aboutir** et la réunion avec les Patriarcats « *orthodoxes* » schismatiques, il est l'homme du COAGULA. Il est l'homme de la pseudo-« *restauration* » d'apparence traditionnelle, mettant pour un temps le rite de Saint Pie V en liberté surveillée, le temps de capturer la FSSPX et Mgr Fellay, **prévoyant de fabriquer ensuite un nouveau missel qui fusionnerait le rite de 1969 de Bugnini. : -DomBotte avec des morceaux du rite romain immémorial (dit de Saint Pie V- « Bienheureux » Jean XXIII).** **Ratzinger est aussi l'architecte de la destruction des rites des Eglises orientales qui a commencé, avec 30 ans de retard, dans les années 1990.** Ratzinger a abandonné le

³ <http://www.amazon.fr/Au-nom-dieu-David-Yallop/dp/2267008033> et http://fr.wikipedia.org/wiki/David_Yallop

titre de Patriarche d'Occident en 2006, afin d'ouvrir la voie à une structure d'Eglise conciliaire multi-patriarcale et œcuménique, modelée sur le modèle des sociétés anglo-saxonnes multinationales. Ce schéma réalise les plans tracés par le bénédictin Dom Beauvain en 1925 dans son mémoire sur 'L'Eglise anglicane unie non absorbée'. Une telle structure aura définitivement évacuée l'authentique Sacerdoce de Melchisedech de la Nouvelle Alliance, tant dans sa composante latine, sa composante anglicane, sa composante luthérienne, sa composante chinoise que dans ses composantes orientales. Ayant ainsi effacé de fait le Sacerdoce et le Sacrifice de la Nouvelle Alliance, la structure conciliaire sera dès lors prête à reconnaître et proclamer la supériorité de l'Ancienne Alliance, rebaptisée « Première Alliance » et déclarée n'ayant jamais été abrogée.

DE GRANDS SOPHISMES DE MGR FELLAY ET DU PETIT CLAN MODERNISTE POUR UNE PETITE PLACE MESQUINE CHEZ L'ABBE APOSTAT RATZINGER, L'ENNEMI ACHARNE ET SUBTIL DE MGR LEFEBVRE

Depuis le pèlerinage de l'an 2000, Mgr Fellay et le petit clan des modernistes de la FSSPX, négocie la meilleure place possible pour leurs membres, au sein de la future Eglise conciliaire œcuménique mondiale et multi-patriarcale au Sacerdoce invalide.

Il leur aura fallu pour cela instiller dans la FSSPX un esprit moderniste de « *politique politicienne* » au lieu du combat de la Foi, ainsi que l'abandon de toute critique mordante contre la Rome de Ratzinger, au nom d'une fausse obéissance et au prix de sophismes invraisemblables tels que la « *Validité sacramentelle probable des ordinations conciliaires* », ou les « *prêtres a priori valides* », toutes propositions expressément condamnées dans les termes par le Magistère pontifical infallible de plusieurs Papes, l'acceptation de la falsification du 26 juin 2000 par le Vatican du 3^{ème} secret de Fatima, présenté par Avrillé comme le texte « *authentique et intégral* » ou peut-être « *incomplet* », la « *même et unique hiérarchie* » gouvernant deux Eglises ou deux religions selon Avrillé, le rite de Saint Pie V formant avec le Novus Ordo Missae de 1969 de Bugnini : - DomBotte un « *unique et même rite* » exprimant les mêmes '*lex orandi et lex credendi*' catholiques, le N.O.M. de 1969 de Montini-Bugnini : - DomBotte constituant la « *tradition apostolique continuée* » authentique et sans '*rupture*', etc

Le spectacle affligeant que donne Mgr Fellay à venir négocier sa petite place dans ce vaste barnum de la nouvelle structure conciliaire maçonnique mondialisée, doit déclencher les rires chez son « *architecte* » Ratzinger, dont les capacités et la pointure dominant largement les mesquineries des discussions sur les « *deux préalables* » qu'il a lui-même fait souffler à Mgr Fellay.

Les duperies et le succès de l'abbé apostat Ratzinger auprès du chef actuel de la FSSPX sont tellement énormes que nous ne pouvons que rappeler encore une fois au supérieur de la FSSPX que de telles manœuvres et une telle situation étaient impensables pour Mgr Lefebvre.

L'ABBE BELMONT SOULIGNE LE GRAVE PROBLEME SOULEVE PAR L'ARTICLE 1 DU MOTU PROPRIO QUI ANEANTIT LE COMBAT DE MGR LEFEBVRE MENE DEPUIS QUARANTE ANS

Rappelons l'article 1 du *Motu Proprio* de l'abbé apostat Ratzinger :

« Art. 1 . Le Missel romain promulgué par **Paul VI est l'expression ordinaire de la Lex Orandi** de l'Eglise catholique de rite latin. Le Missel romain promulgué par **Pie V et réédité par Jean XXIII doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même Lex Orandi** de l'Eglise et être honoré, en raison de son usage vénérable et antique. **Ces deux expressions de la Lex Orandi de l'Eglise n'induisent aucune division de la Lex Credendi** de l'Eglise; **ce sont en effet deux mises en œuvre de l'unique rite romain.** » Ratzinger, *Motu Proprio Summorum Pontificum*, 7 juillet 2007

Et voici ce qu'en dit l'abbé Belmont :

« Le motu proprio « *Summorum Pontificum* » est une large autorisation du rite traditionnel (*sauf pour les jeudi, vendredi et samedi saints*, qui sont laissés en suspens dans l'article 2), mais une autorisation qui est d'abord une

affirmation (et une affirmation à partager) de la priorité, de la pleine légitimité et de la pleine fidélité de la réforme liturgique issue de Vatican II.

– Légitimité, puisque, nous dit-on, *Paul VI n'a rien fait d'autre que saint Grégoire, saint Pie V ou saint Pie X* (préambule).

– Fidélité, puisque la *lex credendi – la foi et la doctrine mises en œuvre – du nouvel ordo est celle même qui est exprimée dans et par le rite traditionnel* (article 1).

– Priorité, puisque *l'ordo de Paul VI est le rite ordinaire – celui qui est dans l'ordre – tandis que le rite antérieur n'est que la forme extraordinaire – qui est concédée en marge de l'ordre* (article 1).

Et ainsi tout le combat qui a été mené depuis quarante ans avec courage et souvent persécution par les défenseurs de la messe traditionnelle est renvoyé dans le néant : ils refusaient la révolution liturgique au nom de la foi catholique... il faut maintenant tenir qu'il n'y a et qu'il n'y avait ni révolution ni déviation dans la foi. »
Abbé Belmont

Mgr Fellay voudrait donc renvoyer ainsi quarante ans de combat dans le néant ?

Depuis l'an 2000, progressivement, les sermons de combat pour la Vérité ont disparus dans la Fraternité, remplacé par des propos tièdes, calculés pour ne fâcher personne, surtout pas la Rome des « *antichrists* » (cf. Mgr Lefebvre), ni surtout l'abbé apostat Ratzinger, le falsificateur de Fatima.

L'ABBE BELMONT SOULEVE LA QUESTION CRUCIALE DE L'INVALIDITE DES SACRES EFFECTUES DANS LE RITE DE 1968

Il s'agit là de la question fondamentale que Mgr Fellay s'obstine à occulter et à tenter d'étouffer, au prix des propos inadmissibles au regard de la Foi et de la doctrine catholiques que lui prête le site *Donec Ponam* le 25 mars 2007. L'évêque sacré validement par Mgr Lefebvre, en arrive à inventer les sophismes de « *Validité sacramentelle probable des ordinations conciliaires* », « *prêtres a priori valides* », alors qu'il s'agit de propositions condamnées infailliblement par le Pape Innocent XI. Voici ce qu'il dit l'abbé Belmont :

« Il est cependant un point fondamental, aux conséquences pratiques très graves et omniprésentes, que ni le *motu proprio* ni la lettre n'abordent, et qu'il faut pourtant bien prendre en compte : la validité des sacres et des ordinations accomplis selon le rite réformé par Paul VI en juin 1968. La contamination protestante qu'on déplore dans la réforme de l'ordo missæ s'y trouve déjà, faisant peser des doutes (et davantage) sur la validité des ordres – et donc sur celle des actes sacramentels qui en dépendent comme la Messe. Est-elle vraiment « rétablie » cette Messe, si elle est célébrée par des non-prêtres ? »

Un *Te Deum* pour tous les faux prêtres et vrais laïcs qui vont désormais '*découvrir*' le rite de Saint Pie V et faire adorer du pain à des fidèles abusés ? Est-ce là ce qui réjouit tant Mgr Fellay et l'abbé Lorans ?

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

Texte de l'abbé Belmont au sujet du *Motu Proprio* et du *Subsistit in*

6 août 2007

Un petit air de « déjà vu » !

Le Vatican a récemment publié trois documents qui ont un rapport étroit avec la nuit profonde qui recouvre l'Église catholique, la sainte Église de Jésus-Christ, son Épouse immaculée hors de laquelle nul ne peut être sauvé.

Le 7 juillet dernier, Benoît XVI a publié un motu proprio énumérant en douze articles les cas et les conditions où le rite traditionnel de la sainte Messe peut être utilisé ; ce motu proprio est accompagné d'une lettre aux évêques. Peu de temps auparavant, le 29 juin, le même Benoît XVI a approuvé et confirmé un document émanant de la « *Congrégation pour la doctrine de la Foi* » visant à montrer que Vatican II n'a pas modifié la doctrine catholique.

Si nous voulons réagir selon la sainte volonté de Dieu, si donc nous voulons porter sur cet événement un regard de prudence surnaturelle, il nous faut d'abord examiner ces textes au regard de la foi catholique, car la prudence chrétienne est fondée sur la vertu théologale de foi qui lui assigne sa fin et constitue son critère décisif.

Malheureusement, ce regard de foi a souvent été absent dans les réactions qui se sont manifestées çà et là. De téméraires *Te Deum* n'ont que trop clairement manifesté qu'on cède à la funeste habitude de considérer l'Église comme une société humaine de même nature que toutes les autres, régie par les mêmes lois et principes. Une espèce de sociologie de l'Église obscurcit la foi théologale.

Si nous étions dans une famille, une entreprise ou une société politique en proie à l'anarchie ou à la débandade, on ne pourrait qu'applaudir à l'habileté, on pourrait se réjouir que les actes de Benoît XVI aillent « *dans le bon sens* » et qu'ils sont au maximum du possible, qu'ils augurent d'une suite encore plus favorable, qu'ils vont changer les rapports de force, qu'ils vont réveiller l'amour de la tradition chez le bon peuple chrétien... Peut-être (?).

Quand il s'agit de l'Église de Jésus-Christ, cela est impossible : si elle est aussi une société humaine, l'Église est d'abord le Corps mystique de Jésus-Christ, la société de la vérité intégrale, l'offrante du Sacrifice parfait, le fidèle ministre de la loi divine.

En son sein, l'erreur ne peut trouver refuge, le simulacre n'a pas droit de cité, tout ce qui est inspiré par l'esprit de l'hérésie ou du schisme doit être rejeté sans appel. Agir autrement est incompatible avec sa mission, avec sa constitution, avec son autorité suprême qui est Jésus-Christ.

D'ailleurs, aucun des documents sus-mentionnés n'est nouveau : un peu de mémoire nous aidera au discernement et à la fidélité.

En l'an 2000 (le 6 août) la déclaration *Dominus Jesus* tentait déjà d'ajuster de force Vatican II au format de la doctrine traditionnelle sur l'Église. Cela a-t-il fait cesser l'œcuménisme et l'indifférentisme partout encouragés ? Cela a-t-il fermé la porte de certaine mosquée ?

En 1984 (le 3 octobre) la lettre *Quattuor abhinc annos* libéralisait l'usage du Missel traditionnel à des conditions analogues à celles du récent motu proprio (à part qu'on n'y parlait pas des messes privées).

Cela a-t-il provoqué un raz-de-marée, un retour à la tradition ? Et pourtant, à l'époque, l'enthousiasme était grand, la crise allait cesser. Dom Gérard déclarait au journal *Présent* (25/26 février 1985) :

« *C'est une grande joie pour nous de constater que la Messe traditionnelle recouvre enfin son droit de cité dans l'Église.* » Et le Père Joseph de Sainte-Marie (*Présent* du 7 mars 1985) : « *Je m'en suis d'abord beaucoup réjoui, parce qu'elle est un premier pas. Il est de grande importance de savoir qu'elle est le fait de la volonté formelle du Saint-Père, une volonté qu'il a mis plusieurs années à réaliser.* »

Vingt-trois ans plus tard, rien n'a changé, tout s'est aggravé. Et voilà que l'histoire recommence ; la même permission (plus large, il est vrai) **est assortie des mêmes conditions : reconnaissance de la légitimité du nouvel ordo de Paul VI et acceptation de Vatican II.**

Cette impression de déjà vu laisse un profond malaise et répand le scepticisme. Considérons cela au regard de la Foi.

Le motu proprio « *Summorum Pontificum* » est une large autorisation du rite traditionnel (sauf pour les jeudi, vendredi et samedi saints, qui sont laissés en suspens dans l'article 2), mais une autorisation qui est d'abord une affirmation (et une affirmation à partager) de la priorité, de la pleine légitimité et de la pleine fidélité de la réforme liturgique issue de Vatican II.

– Légitimité, puisque, nous dit-on, Paul VI n'a rien fait d'autre que saint Grégoire, saint Pie V ou saint Pie X (préambule).

– Fidélité, puisque la *lex credendi* – la foi et la doctrine mises en œuvre – du nouvel ordo est celle même qui est exprimée dans et par le rite traditionnel (article 1).

– Priorité, puisque l'ordo de Paul VI est le rite ordinaire – celui qui est dans l'ordre – tandis que le rite antérieur n'est que la forme extraordinaire – qui est concédée en marge de l'ordre (article 1).

Et ainsi tout le combat qui a été mené depuis quarante ans avec courage et souvent persécution par les défenseurs de la messe traditionnelle est renvoyé dans le néant : ils refusaient la révolution liturgique au nom de la foi catholique... il faut maintenant tenir qu'il n'y a et qu'il n'y avait ni révolution ni déviation dans la foi.

Comprenons ! La désacralisation massive de la liturgie n'entame pas la foi ; la dénaturation de l'Offertoire n'a rien à voir avec la foi ; la modification des paroles de la consécration en vue d'en faire un « *récit de l'institution* », la suppression de l'incise *mysterium fidei*, l'acceptation de toutes les traductions qui ont transformé le *pro multis* en « *pour tous* », cela est sans incidence sur la foi ; la définition hérétique de la Messe qui a présidé à la promulgation du nouvel ordo, cela n'est pas contraire à la foi. Puisqu'on vous le dit.

Pourquoi donc, alors, Jean-Paul II avait-t-il équivalement déclaré la réforme liturgique rendue nécessaire par un changement de doctrine.

Car c'est bien cela qu'il signifie au fond dans la Lettre apostolique *Sacrosanctum* du 4 décembre 1988 : « *Liée au renouveau biblique, au mouvement œcuménique, à l'élan missionnaire, à la recherche ecclésiologique, la réforme liturgique devait contribuer à la rénovation globale de l'Église* ». À nouvelle doctrine de l'Église, à nouvelle conception de la nature humaine, nouvelle liturgie. Logique.

Et on ajoute au passage (article 1 § 2) que le rite antérieur n'a jamais été abrogé. *Quos vult perdere Jupiter dementat*. S'il n'a jamais été abrogé, alors en accorder la permission n'a aucun sens, surtout lorsqu'il s'agit d'une permission restreinte, d'une permission suspendue à l'acceptation de principe de ce qui le détruit – l'ordo adapté au monde qui évolue !

S'il n'a jamais été abrogé, comment faut-il entendre la parole de Paul VI : « *C'est au nom de la Tradition que nous demandons à tous nos fils, à toutes les communautés catholiques, de célébrer, dans la dignité et la ferveur, la liturgie rénovée. L'adoption du nouvel Ordo Missæ n'est pas du tout laissée au libre arbitre des prêtres ou des fidèles. L'instruction du 14 juin 1971 a prévu la célébration de la messe selon l'ancien rite, avec l'autorisation de l'Ordinaire, uniquement pour des prêtres âgés ou malades, qui offrent le sacrifice divin sine populo. Le nouvel Ordo a été promulgué pour être substitué à l'ancien, après une mûre réflexion, et à la suite des instances du Concile Vatican II. Ce n'est pas autrement que notre saint prédécesseur Pie V avait rendu obligatoire le missel réformé sous son autorité, à la suite du Concile de Trente. Avec la même autorité suprême qui nous vient du Christ Jésus, nous exigeons la même disponibilité à toutes les autres réformes liturgiques, disciplinaires, pastorales, mûries ces dernières années en application des décrets conciliaires. Aucune initiative qui vise à s'y opposer ne peut s'arroger la prérogative de rendre un service à l'Église : en réalité, elle lui cause un grave dommage.* »

Quoi qu'il en soit par ailleurs de l'imbroglio juridique, l'intention de Paul VI ne fait aucun doute : on la nie sans vergogne.

Les points ci-dessus relevés – légitimité, fidélité, priorité – ne sont pas fruits d'un choix arbitraire, effectué ici pour les besoins de la cause : ce sont eux qui sont repris et présentés dans la lettre aux évêques qui accompagne le motu proprio. Cette lettre, de toute évidence, est destinée à apaiser ses destinataires en disant que le but du motu proprio est la réconciliation : une unité sur la base de Vatican II et de la reconnaissance de la légitimité du nouveau rite.

Après cela, on peut faire droit aux préférences pour les rites anciens.

Il est cependant un point fondamental, aux conséquences pratiques très graves et omniprésentes, que ni le motu proprio ni la lettre n'abordent, et qu'il faut pourtant bien prendre en compte : la validité des sacres et des ordinations accomplis selon le rite réformé par Paul VI en juin 1968. La contamination protestante qu'on déplore dans la réforme de l'*ordo missæ* s'y trouve déjà, faisant peser des doutes (et davantage) sur la validité des ordres – et donc sur celle des actes sacramentels qui en dépendent comme la Messe. Est-elle vraiment « rétablie » cette Messe, si elle est célébrée par des non-prêtres ?

Puisque la reconnaissance de la valeur ecclésiale et magistérielle de Vatican II est une condition nécessaire – et logique – de l'octroi des faveurs accordées par le motu proprio, il faut persuader les candidats de l'homogénéité entre Vatican II et l'enseignement du Magistère antérieur. Montrer cette compatibilité, cette continuité, c'est tout l'objet du troisième document publié par le Vatican.

En cinq questions, le document examine quel peuvent être le sens et la portée de l'expression « *subsistit in* » qui a été substituée au « est » de la tradition catholique depuis saint Paul. Là où la foi divine nous dit : l'Église de Jésus-Christ est l'Église catholique, Vatican II glisse : « *l'Église de Jésus Christ subsiste dans l'Église catholique comme société constituée et organisée...* » (Lumen gentium I, 8). On voit que cette nouveauté d'expression n'exclut pas que l'Église du Christ puisse subsister ailleurs sous une forme moins organisée, ou même sans organisation particulière. On est donc passé de l'affirmation d'une identité à celle d'une inclusion, ce qui est une notable régression dans la signification, ce qui a une réelle valeur de négation dans la foi.

Eh bien, le document du 29 juin explique tranquillement que la nouvelle formulation est plus profonde et plus adéquate, et qu'elle a pour but d'affirmer que les communautés schismatiques sont quelque chose de l'Église, qu'elles sont non pas en dehors de l'Église et séparée d'elle, mais seulement en communion imparfaite avec l'Église.

Plus profonde que saint Paul ? Plus adéquate que Pie XII ? Rien ne les arrête, à Rome ! Le vice de cette nouvelle conception, c'est qu'on transfère à des communautés séparées (inventions du diable) ce que le Saint-Esprit opère dans le secret des âmes, œuvre pour laquelle la communauté schismatique, en tant que telle, est un exécrationnable obstacle.

Je renvoie à l'article intitulé *Quelques points de repère*, écrit en prévision de ce qui arrive aujourd'hui. Nous en reparlerons.

Abbé Belmont

Communiquez autour de vous et alertez les fidèles et les clercs sur le piège du Motu Proprio et son architecte Ratzinger, ennemi de la Tradition et du Sacerdoce catholique

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>